

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME n°10362

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

#### **ADRESSE DU BIEN : Chaussée de Wavre 512**

Identité du demandeur : COMMUNE D'ETTERBEEK - Monsieur DEBATY & JELLEMA

#### **OBJET DE LA DEMANDE :**

**- demande de permis d'urbanisme tendant à : restaurer l'enveloppe extérieure, rénover l'intérieur et changer l'affectation (de logement vers équipement et commerce) de l'ancienne Orangerie du Parc Félix Hap, restaurer et changer l'affectation (logement vers équipement ) de l'ancien garage**

Périmètre et zone :

Cette demande est située au plan régional d'affectation du sol de la Région de Bruxelles-Capitale en zone de parcs.

Motif principal de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)
- application de la prescription générale 0.8. du PRAS (protection du patrimoine)

#### **L'enquête publique se déroule du 4 septembre 2017 au 18 septembre 2017.**

La réunion de la Commission de concertation est fixée **au 3 octobre 2017** à partir de 9h30 ou 14h00 à l'administration communale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale – service de l'aménagement du territoire – 5<sup>ème</sup> étage – 113, avenue d'Auderghem,

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures ;
- le mercredi de 14 heures à 20 heures, à la permanence de Police, chaussée Saint-Pierre, 122.

*Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [www.etterbeek.irisnet.be](http://www.etterbeek.irisnet.be).*

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus à l'administration communale le lundi, mardi et jeudi matin entre 9h et 12h ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestres et Echevins – avenue d'Auderghem, 113/117 à 1040 ETTERBEEK – au plus tard **le 18 septembre 2017**.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le lundi, mardi ou jeudi, entre 9h et 12h.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut demander par écrit au Collège des Bourgmestres et Echevins à être entendu par la Commission de concertation.

A Etterbeek, le 31 août 2017.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,  
Christian DEBATY

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.